

Syndicat des eaux : 13 millions d'euros d'investissement en 2013

Lors de la dernière Assemblée Générale du Syndicat des Eaux de Montbazens-Rignac, le comité syndical a pris des décisions importantes, notamment en matière d'investissement, malgré le contexte économique et social difficile.

Tout d'abord le syndicat a accepté un **élargissement de son périmètre** syndical par l'adjonction de sept nouvelles collectivités au titre de la compétence eau potable (Saint-Chely d'Aubrac, Condom d'Aubrac, Saint-Côme d'Olt, Gages-Montrozier, Bouillac, d'Espeyrac, Sainte-Eulalie d'Olt). Ce sont donc désormais près de 5000 aveyronnais qui rejoindront les usagers du syndicat.

C'est ensuite un **programme d'investissement** de plus de 13 millions € pour 2013 qui a été acté : création d'un réservoir de 10 000 m³ d'eau sur la Commune de Gabriac, doublement



Les membres du conseil syndical et leur président Claude Catalan.

de la conduite principale d'eau potable entre la basterie et la tricherie à Onet le Château, construction d'un réservoir à Bozouls, réalisation d'une interconnexion de 11 kms entre le SIAEP de Montbazens Rignac et le SIAEP de Conques Muret le château, intercon-

nexion avec la Commune de Gages Montrozier, représentant globalement près de 8 millions €.

Il est également programmé des opérations de renforcement et de renouvellement notamment à Belcastel, Clairvaux, Rignac... Enfin, il a éga-

lement été décidé de mettre à disposition des usagers, un site internet (www.siaep-montbazens-rignac.com).

Malgré ces très importants investissements, il a été décidé de ne pas augmenter le prix du m³ d'eau en diminuant la part revenant au Syndicat des Eaux. Ainsi, pour l'usager, hors redevance de l'Agence de l'Eau et taxes, le prix du m³ d'eau va baisser. Tout ceci est rendu possible par la qualité et la sincérité de la gestion de l'établissement public depuis sa création. Enfin, le Syndicat des eaux, et ses partenaires associés, ont décidé de poursuivre la démarche «nouvelle ressource», afin de créer une nouvelle usine de fourniture d'eau depuis les lacs du levézou, qui passe par la création d'un syndicat mixte de 2^{ème} génération.

Un dossier dont nous aurons l'occasion de reparler.